

Chèr.e.s Adhérent.e.s,

Comme convenu (cf. notre annonce du 29/04/2022) la gestion des comptes adhérents ANPGM sur le site internet a évolué ce jour.

La synchronisation des comptes avec la plateforme de paiement HelloAsso est désormais pleinement effective.

Cette évolution a donc entraîné la **désactivation des comptes adhérents n'ayant pas réglé leur cotisation pour l'année 2022.**

Les adhérents ayant déjà réglé leur inscription annuelle ont reçu un mail leur demandant de modifier leur mot de passe suite cette synchronisation. Ce n'est pas un spam, vous pouvez faire cette démarche et ainsi disposer d'un mot de passe plus convivial que celui qui vous a été envoyé.

Pas d'inquiétude pour vos collègues qui ont laissé passer cette date et qui n'auraient plus accès aux documents ! Le lien d'adhésion reste accessible toute l'année, et leurs accès seront rétablis dès la nouvelle adhésion pour l'année en cours.

<https://www.helloasso.com/associations/anpgm/adhesions/adhesion-annuelle-anpgm-2022>

Pour toute question, nous restons à votre écoute via le formulaire de contact sur le site.

En vous remerciant de la confiance que vous accordez à l'ANPGM,

Le bureau de l'ANPGM